



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE CESSIION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE INTITULE "BLIND TEST DE PIKI ET PIKI" DANS LE CADRE DE LA FETE DE LA MUSIQUE PAR L'ASSOCIATION LE KA TET DE LEA DANS LE JARDIN DE COEUR DE VILLE LE VENDREDI 21 JUIN 2024 A 20H

**DÉCISION N° DM-24-139
EN DATE DU 16 AVRIL 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la Fête de la musique,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de l'association Le KA TET DE LEA, représentée par Monsieur Sébastien Ruiz, en sa qualité de président, dont le siège social est situé 23, rue Bouley – 94700 MAISONS-ALFORT, le vendredi 21 juin 2024 à 20h00 dans le jardin de Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Le KA TET DE LEA, représentée par Monsieur Sébastien Ruiz, en sa qualité de président, dont le siège social est situé 23, rue Bouley – 94700 MAISONS-ALFORT, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Blind test de Piki et Piki » le vendredi 21 juin 2024 à 20h00 dans le jardin de Cœur de Ville, dont le coût est fixé à six cent cinquante euros (650,00 € T.T.C.) la représentation ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240416-lmc1H11881H1-AR
Date de réception en Préfecture : 16/04/2024
Date de Publication : 16/04/2024